

Département de la  
MoselleMairie de  
HENRIDORFF

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Afférents  
Au Conseil  
MunicipalEn  
exerciceQui ont pris  
Part à la  
délibération

15 | 15 | 09

Séance ordinaire du Jeudi 14 juin 2012

Date de la convocation : 05/06/2012

Affichage du 19/06/2012  
Au 20/08/2012

L'an deux mil douze et le jeudi quatorze juin à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KAISER : **Maire**

**Présents** : Jocelyne KAHL, Christine BOUCHE, Bernard KALCH, Yannick EON, Jean-Marc NOBLET, Gérard LEVY, Jean-Luc BURCKEL, Pascal DIEMER,

**Absents excusés** : Philippe KULLMANN, José EXTREMERA, Pascale RIEDINGER, Alain KRUMENACKER, Christine HEITZMANN.

**Absent non excusé** : Fabrice TISSERAND.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Prix de l'eau potable (période du 1 <sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013)
02	Ligne de trésorerie
03	Travaux salle socioculturelle : CRI GASSER
04	Vente de terrain
05	Convention France Telecom - Travaux rue des vergers
06	Divers et communications

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 MARS 2012

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

/

Objet de la  
délibération

#### N° 01 - PRIX DE L'EAU POTABLE :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de maintenir le prix :

- De l'eau potable à 1,80 € le m<sup>3</sup> pour la facturation à intervenir pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 Juin 2013. Ce prix comprend la redevance pour pollution domestique au profit de l'agence de l'eau Rhin Meuse.
- De la location du compteur qui reste fixée à 20,00 €.

/

Objet de la  
délibération

#### N° 02 - LIGNE DE TRESORERIE

Après examen de diverses propositions, le Conseil Municipal, décide de souscrire une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel, pour un montant de 100 000,00 € en attente de l'encaissement des subventions communales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Maire de faire les démarches nécessaires en vue de la réalisation de cette ligne de trésorerie ; et l'autorise à signer toutes les pièces à intervenir.

/

## Objet de la délibération

**N° 03 - TRAVAUX SALLE SOCIOCULTURELLE - DEGATS SUR LE PARKING**

L'entreprise CRI GASSER de REICHSHOFFEN, était attributaire du lot n° 03 «charpente et murs ossatures bois», lors des travaux d'agrandissement de la salle socioculturelle.

Lors de la livraison des matériaux, le parking devant la salle socioculturelle a été fortement endommagé.

Un accord a été signé entre l'architecte, l'entrepreneur et la commune, afin que la municipalité soit dédommagée de ce préjudice.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à encaissé la somme de 500,00 € TTC au profit de la commune
- donne tout pouvoir au Maire à signer les pièces à intervenir.

/

## Objet de la délibération

**N° 04 - VENTE DE TERRAIN**

Dans le cadre de la réalisation d'un projet de centre d'équestre de dressage ; le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable à la vente du terrain communal situé section 4, parcelle n° 30, au lieu-dit « Herziger Wald», d'une superficie de 7,50 ares ; au prix de 100,00 € l'are, soit un total de 750,00 €. ; au profit de la société «EARL CAVALERIA» de HENRIDORFF, représentée par M. Christophe MATHYS.
- autorise le Maire à signer l'acte notarié, à intervenir ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Les frais étant à la charge totale de l'acquéreur.

/

## Objet de la délibération

**N° 05 - CONVENTION FRANCE TELECOM POUR LES TRAVAUX RUE DES VERGERS :**

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux France Telecom, dans la Rue des Vergers, le Conseil Municipal autorise le Maire à :

- Signer la convention à intervenir avec France Telecom fixant les modalités juridiques et financières de cette opération, ainsi que toutes les pièces à intervenir.
- Faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet

/

**Divers et communications :**

1. **Périscolaire** : Une visite du périscolaire de Lutzelbourg a eu lieu dernièrement par le maire et les adjoints. Leurs locaux sont à l'étage et correspondent à notre configuration. La gestion du périscolaire est réalisée par la commune. Après une année de fonctionnement le coût à la charge de la commune est de 10 000,00 €. En 2013/2014 ce montant sera ramené à 5000,00 €. Il faut compter un an afin que le projet soit opérationnel. Notre objectif dans l'immédiat est de constituer une commission pour traiter ce dossier et commencer par une enquête auprès des habitants. La commission chargée de ce projet sera la commission «d'aide sociale et périscolaire» constituée de la commission d'aide sociale avec les membres du conseil d'école sous la responsabilité de Yannick EON.
2. **Tarification de la salle socioculturelle** : Suite aux travaux d'extension et d'aménagement de la salle socioculturelle, il conviendra de revoir les tarifs de location lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

3. **Gazette communale** : Le Maire demande à chacun de réfléchir sur le contenu de la prochaine gazette communale, qui paraîtra courant du mois de juillet.
4. **Ancienne pompe des sapeurs-pompiers** : Elle sera installée à l'emplacement de l'ancien abribus devant l'immeuble n° 82 Grand'rue. Il faudra prévoir un habillage en verre pour la protéger. Les devis sont en cours. Bernard se charge du dossier.
5. **Reconduction des contrats arrivés à échéance** : Le Maire informe que les contrats d'Angélique SPRENG et Brigitte KELLER seront reconduits à la rentrée 2013.
6. **Fête de la Vallée** : La Communauté des Communes organise le 30 juin 2012, la fête de la Vallée des éclusiers. A cette occasion seront conviés dès 10 heures 30, les maires, les anciens maires et les délégués. Et en soirée, dès 17 heures sera conviée à l'écluse n° 02 toute la population.
7. **Sortie des conseillers** : le Maire et les adjoints offrent aux conseillers municipaux et à leurs conjoints, ainsi qu'à la secrétaire de mairie, le 03 juillet 2012, une sortie au Parlement Européen, suite à l'invitation de Nathalie GRIESBECK.
8. **Réunion de la Communauté des Communes** : Le maire donne un rapide compte rendu de la dernière réunion des membres du bureau de la Communauté des Communes, qui s'est déroulée le 11 juin 2012.
9. **Embauche d'un C.U.I.** : Depuis le 21 mai 2012, Richard GOESTER occupe les fonctions d'agent d'entretien dans le cadre d'un Contrat Unique d'insertion que l'Etat rembourse à la commune à hauteur de 80 %. L'agent donne entière satisfaction dans son travail et est incontestablement le meilleur élément depuis ces trois dernières années.
10. **Elections législatives du 17 juin** : le calendrier des permanences est mis au point.
11. **Travaux école primaire** : La salle de classe de Ludovic GAUTHIER a été équipée de stores. Le coût de l'investissement est de de 584,00 € TTC, et l'installation a été réalisée bénévolement par Xavier KAHL.
12. **Conseil d'école** : Le Maire rend compte de la dernière réunion du conseil d'école qui s'est déroulée le 12 juin à HENRIDORFF. Aucun mouvement d'enseignement n'aura lieu à la prochaine rentrée et les effectifs sont au total de 117 élèves, dont 45 pour les maternelles et 72 pour le primaire. Les transports SPRENG ne respectent pas les horaires : il faudra en informer le Conseil Général.
13. **Subventions** : Le Maire notifie les «anciennes» subventions restant à encaisser suite aux travaux de la salle socioculturelle ; ainsi que les «nouvelles» à percevoir dans le cadre du «PACTE 57», des «Amendes de police», du Sénateur «MASSERET» et dans le cadre de la «D.E.T.R.».
14. **Travaux d'enfouissement des réseaux (1<sup>ère</sup> tranche) dans la rue des vergers** : Ils sont confiés à l'entreprise BECK de Romelfing pour un montant de 70 675,00 € HT ; soit 84 527,30 € TTC.
15. **Entretien des usoirs communaux** : Le maire rappelle qu'il appartient à chaque propriétaire d'entretenir l'usoir devant sa maison. Certains particuliers négligent cet entretien. Un rappel sera diffusé dans la prochaine gazette communale.
16. **Enfants d'abord** : L'association souhaite la mise à disposition de locaux pour l'organisation d'atelier «théâtre» et matinée «mères/enfants». A étudier dans le cadre de l'établissement du calendrier de la salle socioculturelle.

La séance a été levée à 22 heures 35

## EMARGEMENTS

KAISER Jean-Jacques, Maire :	KAHL Jocelyne, 1 <sup>ère</sup> Adjointe :	BOUCHÉ Christine, 2 <sup>ème</sup> Adjointe :
KALCH Bernard, 3 <sup>ème</sup> Adjoint :	KULLMANN Philippe, 4 <sup>ème</sup> Adjoint : Absent excusé	BURCKEL Jean-Luc, Conseiller :
EON Yannick, Conseiller :	LEVY Gérard, Conseiller :	RIEDINGER Pascale, Conseillère : Absente excusée
TISSERAND Fabrice, Conseiller : Absent non excusé	EXTREMERA José : Conseiller Absent excusé	DIEMER Pascal, Conseiller :
KRUMENACKER Alain, Conseiller : Absent excusé	HEITZMANN Christine, Conseillère : Absente excusée	NOBLET Jean-Marc, Conseiller :